

**Réunion de la Commission de Suivi de Site
du SIVOM des cantons de Pays de Born**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
à Pontenx les Forges (40)
Vendredi 27 octobre 2017 – 10 h 00**

Liste des participants

Collège « Administrations de l'État »

- Cédric BOUET :** Directeur, représentant le préfet des Landes, président de la commission
- Muriel JOLLIVET :** Inspectrice, représentant la responsable de l'unité départementale des Landes de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle-Aquitaine (D.R.E.A.L.)

Collège « Collectivités territoriales ou établissements publics »

- Jean-Marc BILLAC :** Maire de PONTENX LES FORGES
- Jean-Claude DEYRES :** Président du syndicat mixte d'élimination des déchets de la Haute-Lande
- Jacques CHASTEL :** Mairie de BELHADE

Collège « Riverains d'installations classées ou associations de protection de l'environnement »

- Alain CAULLET :** SEPANSO Landes
- Andy MIOT :** Association des propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac, titulaire
- Philippe CLEMENT :** Association des propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac, suppléant

Collège « Exploitant »

- Éric SOULES :** Président du SIVOM des cantons du PAYS DE BORN
- Patricia CASSAGNE :** Membre de la commission de suivi de l'usine, titulaire
- Jean-Jacques CAPDEPUY :** Membre de la commission de suivi de l'usine, suppléant
- Alain CRIBEILLET :** Directeur de l'usine d'incinération d'ordures ménagères
- Yoann BRUN :** Responsable des services techniques en charge du suivi du SIVOM
- Caroline JARRY :** Directrice du SIVOM
- Stéphane BERTRAND :** Directeur Général CYCLERGIE
- Marine Saint-Denis :** Société BIO-TOX
- Eugénie DUPREZ :** Groupe TIRU

Collège « Salariés »

- Sandra GIESSINGER :** Représentante des salariés de TIRU-CYCLERGIE, suppléante.

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la CSS du 8 juillet 2016
- Bilan d'activité du site en 2016, dont notamment le bilan énergétique
- Bilan du suivi environnemental
- Accidents et incidents survenus en 2016
- Évolutions éventuelles du site
- Bilan des actions de la DREAL
- Questions diverses

Documents associés

Annexe I : Présentation de l'exploitant
Annexe II : Présentation de la société BIO-TOX
Annexe III : Présentation de la DREAL

10 h 00 – Début de la réunion

Introduction

M. SOULES, SIVOM

Ouvre la réunion.

Les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.

Approbation du compte rendu de la CSS du 8 juillet 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

M. BOUET, Préfecture des Landes

Signale quelques ajustements dans la composition de la CSS. Ils seront formalisés par un arrêté préfectoral.

Bilan d'activité du site en 2016, dont notamment le bilan énergétique

M. BRUN, SIVOM

Présente le bilan des collectes de la Zone Nord SIVOM, de la SEDHL Morcenx et de la CDC de Pissos. En 2016, le SIVOM a collecté 22 668 tonnes d'ordures ménagères, soit 303 kg par habitant. Le tout-venant incinérable collecté en déchetterie représente 3 385 tonnes. L'amélioration de la performance de tri sur les déchetteries a permis de stabiliser ce chiffre, malgré une hausse de la fréquentation. Le volume de gravats diminue, en revanche le volume de déchets verts augmente, et impose de rechercher de nouveaux débouchés adéquats. L'Entreprise a collecté 556 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques. Les déchetteries s'équipent pour collecter ces déchets potentiellement dangereux. Cette collecte a été sécurisée pour prévenir les pillages, avec la mise en place d'une vidéosurveillance, et des évacuations plus régulières des batteries. La collecte du verre augmente, grâce à un partenariat avec une association de commerçants de Biscarrosse plage qui collecte le verre auprès des professionnels de la restauration.

M. SOULES, SIVOM

Explique que le SIVOM leur reverse chaque année une partie des recettes liées à la revente du verre.

Mme JOLLIVET, DREAL

Observe une stagnation de la collecte des cartonnettes et plastiques.

M. BRUN, SIVOM

Explique que le delta peut s'expliquer par un décalage d'expédition d'une année sur l'autre, mais observe que le tri n'augmente pas significativement. Certaines collectivités ne le pratiquent pas encore.

M. SOULES, SIVOM

Ajoute que le SIVOM a lancé une campagne, en 2017, pour équiper les communes en points tri, ainsi qu'une campagne de communication dans la presse.

M. DEYRES, SEDHL

Explique qu'un marché public sera prochainement ouvert pour la collecte des déchets sur le secteur de Pissos et Moustey. La CDC prévoit la construction d'une déchetterie sur le secteur de Moustey. Un transfert de compétence s'opérera probablement vers le SEDHL. Le tri devrait s'améliorer dans le courant de l'année 2018.

M. CAULLET, SEPANSO

Souhaite savoir si la réduction des inertes s'explique par l'orientation vers une déchetterie de professionnels.

M. BRUN, SIVOM

Explique que le SIVOM ne collecte pas les déchets professionnels.

M. SOULES, SIVOM

Ajoute que les déchetteries n'acceptent plus les déchets de balayeuses dans les gravats, qui contenaient beaucoup de sable.

M. BRUN, SIVOM

Les déchets collectés auprès des particuliers en déchetterie restent stables. Dorénavant, le plâtre fait l'objet d'un tri.

Mme JOLLIVET, DREAL

Confirme que depuis 2006, il fait l'objet d'un tri particulier car il peut libérer du sulfate.

M. BRUN, SIVOM

Ajoute que le plâtre produit des pics de soufre lors de l'incinération. Il bénéficie donc d'une filière spécifique de traitement. Le tri du papier augmente à nouveau, à la faveur des campagnes menées dans les écoles.

M. CAULLET, SEPANSO

Souhaite savoir pourquoi le bilan distingue la ferraille de l'aluminium et acier.

M. BRUN, SIVOM

Explique que le bilan distingue ce qui est collecté en déchetterie et ce qui est collecté en collecteurs.

La courbe de collecte des déchets avait été élaborée lors de la création du site, et prévoyait alors une augmentation des déchets de 2 % par an. Entre-temps, la collecte sélective s'est développée.

M. SOULES, SIVOM

Souligne que le volume de déchets reste stable, malgré l'augmentation de la population.

M. BRUN, SIVOM

Confirme que le volume d'ordures ménagères diminue, tandis que les déchets recyclables

augmentent, ainsi que composteurs. Le tout-venant incinérable reste stable. Le volume de déchets détournés augmente.

Il rappelle ensuite les principales caractéristiques de l'installation (capacité, exploitation, certifications). Le détail des tonnages laisse apparaître que 1 658 tonnes ont été traitées en ISDND par la société TERRALIA à Aire-sur-l'Adour.

M. SOULES, SIVOM

Explique que ces déchets sont emmenés directement à TERRALIA sans transiter par le site.

Mme SAINT-DENIS, BIO-TOX

Demande des précisions sur la disparition des déchets des plages.

M. BRUN, SIVOM

Explique qu'ils font l'objet d'une collecte spécifique.

M. BERTRAND, CYCLERGIE

Précise que le sable pose problème pour l'incinérateur.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Présente le tableau de fonctionnement énergétique. Il explique que la performance énergétique a augmenté grâce au réseau d'eau chaude basse température.

Mme JOLLIVET, DREAL

Souligne l'intérêt de qualifier l'incinérateur comme opération de valorisation, en récupérant la chaleur.

M. BRUN, SIVOM

Confirme que la performance énergétique a augmenté avec la mise en place de la récupération de chaleur.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Poursuit la présentation du bilan énergétique. Il note une baisse de la ferraille, mieux recyclée par l'usager. Le volume de boues de curage de la lagune a augmenté, pour des raisons inexplicables. Il présente ensuite le bilan des rejets d'eau et de consommation de gazole, ainsi que les analyses des mâchefers.

M. CAULLET, SEPANSO

Souhaite savoir comment sont qualifiés les mâchefers de type I et II.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Précise que des analyses sont réalisées régulièrement.

M. BRUN, SIVOM

Ajoute que certains seuils ont récemment évolué. La plateforme à mâchefers a été agrandie, pour laisser le produit mûrir plus longtemps, comme le prévoit la réglementation.

Mme JOLLIVET, DREAL

Explique que la précédente plate-forme était trop exiguë et entraînait le mélange de lots, ce qui posait un problème de traçabilité.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Indique que 1 706 tonnes de REFIOM ont été envoyées vers une installation spécialisée en déchets dangereux à proximité de Laval.

M. BOUET, Préfecture des Landes

S'enquiert du traitement de ces déchets.

Mme JOLLIVET, DREAL

Répond qu'ils sont stockés en casiers dans une installation spécialisée.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Présente le bilan des travaux qui ont été réalisés sur le site en 2016 ainsi que le bilan des rejets atmosphériques et rejets aqueux.

M. CAULLET, SEPANSO

Observe une variation sur le mercure entre les deux semestres.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Répond que malgré la variation, les prélèvements restent en dessous des seuils réglementaires.

M. CAULLET, SEPANSO

Souhaite connaître l'origine des bourrages de chaux.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Les explique notamment par l'humidité de la chaux. Il poursuit la présentation par le bilan des différents compteurs de rejets. Les sept heures de dépassement de rejets atmosphériques s'expliquent par des problèmes d'injection de chaux et des microcoupures électriques du réseau EDF entraînant le passage en marche critique du traitement des fumées.

M. BRUN, SIVOM

Souligne la stabilité des dépassements depuis plusieurs années.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Ajoute que le compteur de dépassement en 2017 atteint, pour l'instant, à 4 heures 30. Il présente enfin le tableau de synthèse du suivi de la nappe.

M. BRUN, SIVOM

Détaille les accidents et incidents survenus en 2016.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Signale que l'échauffement dans les box a engendré l'achat d'un canon de sécurité.

M. BRUN, SIVOM

Précise que cet équipement a été testé avec succès en conditions réelles à l'occasion d'une inspection de la DREAL.

M. SOULES, SIVOM

Ajoute que l'Entreprise a installé des caméras de vidéosurveillance sur les box.

M. BOUET, Préfecture des Landes

S'enquiert de la formation du personnel pour utiliser cet équipement.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Répond que l'ensemble du personnel est formé aux consignes de sécurité.

M. BRUN, SIVOM

Ajoute que l'Entreprise travaille avec les pompiers pour élaborer les conditions d'intervention en cas d'incendie.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Signale le déclenchement du portique de radioactivité en raison de la présence d'un minerai de collection contenant de l'uranium dans un camion. Il se trouve toujours sur le site, car il n'a pas encore été enlevé par l'ANDRA.

M. BRUN, SIVOM

Précise qu'un box d'isolement est prévu à cet usage. Il explique la procédure prévue en cas de déclenchement du portique. Les agents ont suivi une formation pour dissiper les inquiétudes soulevées par cet incident.

M. CRIBEILLET, SIVOM

Présente le bilan sécurité ainsi que les travaux réalisés en 2016.

M. CAULLET, SEPANSO

S'étonne que les manches du filtre à manches n'aient jamais été remplacés.

M. BERTRAND, CYCLERGIE

Signale que des mesures sont effectuées chaque année sur les manches, pour s'assurer de leur qualité.

M. BRUN, SIVOM

Explique que l'aire à mâchefers a été agrandie en juin 2017, pour y stocker le produit en attente de valorisation.

M. SOULES, SIVOM

Précise que ces travaux représentent 250 000 euros d'investissement.

Bilan du suivi environnemental

Mme SAINT-DENIS, BIO-TOX

Présente les résultats de la surveillance environnementale réalisée pour l'année 2016. Elle explique que des prélèvements sont réalisés dans le sol et sur les aiguilles de pin. Les recherches portent sur les dioxines et furanes et sur les métaux lourds. Huit points de surveillance ont été définis autour de l'usine. Les substances, naturellement présentes dans les sols, ne font pas l'objet de seuils réglementaires, mais de valeurs référentielles pour le sol, et de valeurs guides pour les aiguilles de pins. Aucune concentration relevée dans les sols ne dépasse l'ASPITET ou l'Atlas géochimique. Les relevés de chrome et de nickel diminuent entre 2006 et 2009, concomitamment avec un changement de laboratoire d'analyses. Plusieurs composés ne sont pas détectés dans les analyses menées sur les aiguilles de pin. Les résultats sont très en dessous des valeurs guides, et ne laissent pas entrevoir d'impact des émissions de l'usine. La mise aux normes fin 2005 s'est traduite par une diminution des concentrations dans les aiguilles, qui sont stables depuis.

À partir de la semaine prochaine, un nouveau mode de surveillance sera mis en place, en accord avec la DREAL. Plus aucune mesure dans les sols ne sera effectuée. Les analyses se concentreront sur la qualité de l'air. Les aiguilles de pins seront toujours analysées selon la méthode UME. Des jauges de retombées seront mises en place autour de l'usine, en cinq points, pendant deux mois. Les flacons avec entonnoirs récupéreront les eaux de pluie.

M. BOUET, Préfecture des Landes

S'enquiert des mesures de protection de ces jauges.

Mme SAINT-DENIS, BIO-TOX

Précise qu'elles sont fixées sur un trépied fixé au sol.

M. BRUN, SIVOM

Explique qu'elles sont installées sur un terrain qui appartient à la compagnie des Landes, qui a demandé la mise en place de panneaux. Le SIVOM se coordonnera avec la société BIO-TOX pour assurer des contrôles réguliers.

Mme SAINT-DENIS, BIO-TOX

Explique que le vandalisme est rare sur ce type d'installation, sur lequel figure une indication de ne pas toucher.

Bilan des actions de la DREAL

Mme JOLLIVET, DREAL

Explique qu'une inspection a été réalisée le 8 juin 2017. Quatre écarts ont été relevés. La DREAL a formulé sept demandes. Aucun constat n'a amené à la réalisation d'un procès-verbal. Aucun arrêté préfectoral ni acte administratif n'a été émis depuis la dernière CSS. L'arrêté préfectoral d'autorisation devra être actualisé pour prendre en compte l'aire de stockage de mâchefers.

Questions diverses

M. BOUET, Préfecture des Landes

S'enquiert du résultat de la journée porte ouverte organisée au mois d'octobre.

M. SOULES, SIVOM

Explique que le site a accueilli 850 visiteurs, qui ont été sensibilisés au tri et à la valorisation des déchets.

M. BOUET, Préfecture des Landes

Salue l'initiative, et invite l'Entreprise à la renouveler.

M. CAULLET, SEPANSO

S'interroge sur le programme de la collecte des déchets putrescibles.

M. SOULES, SIVOM

Explique que ces produits sont difficiles à collecter. L'Entreprise commence à y réfléchir. Elle envisage d'équiper les déchèteries d'un broyeur pour les déchets verts. Elle s'équiperait en 2019 d'un broyeur à destination des communes.

M. DEYRES, SEDHL

Note que les déchets verts sont parfois recherchés par des industriels, qui offrent des débouchés.

M. SOULES, SIVOM

Explique que les déchets verts coûtent actuellement 600 000 euros. Le SIVOM réfléchit à des pistes de valorisation pour diminuer ce coût.

M. MIOT, Association des propriétaires de Biscarrosse plage

Se déclare rassuré par le suivi dont fait l'objet le site.

M. BOUET, Préfecture des Landes

Souligne qu'aucune plainte de riverain n'a été enregistrée en 2016.

11 heures 50 – Clôture de la réunion

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur des actions de l'État
et des collectivités locales



Cédric BOUET

ANNEXE I : Présentation de l'exploitant



Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la CSS du 08/07/2016
2. Bilan d'activités du site en 2016, dont notamment le bilan énergétique
3. Bilan du suivi environnemental
4. Accidents et incidents survenus en 2016
5. Évolutions éventuelles du site
6. Bilan des actions de la DREAL
7. Questions diverses



UVE de PONTENX LES FORGES Commission de Suivi de Site du 27 octobre 2017



Bilan des collectes : Zone Nord SIVOM, SEDHL Morcenx, CDC Pissos



Unités en t/ha/an

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Collecte des déchets ménagers	2000	2000	2000	2000	2000
Collecte des déchets industriels	100	100	100	100	100
Collecte des déchets agricoles	100	100	100	100	100
Collecte des déchets verts	100	100	100	100	100
Collecte des déchets dangereux	100	100	100	100	100

Éléments de référence en tonnes par an

Année	2014	2015	2016	2017	2018
DM	2000	2000	2000	2000	2000
DI	100	100	100	100	100
DA	100	100	100	100	100
DV	100	100	100	100	100
DD	100	100	100	100	100
DT	100	100	100	100	100
DTA	100	100	100	100	100
DTB	100	100	100	100	100
DTC	100	100	100	100	100
DTD	100	100	100	100	100
DTE	100	100	100	100	100
DTF	100	100	100	100	100
DTG	100	100	100	100	100
DTH	100	100	100	100	100
DTI	100	100	100	100	100
DTJ	100	100	100	100	100
DTK	100	100	100	100	100
DTL	100	100	100	100	100
DTM	100	100	100	100	100
DTN	100	100	100	100	100
DTO	100	100	100	100	100
DTP	100	100	100	100	100
DTQ	100	100	100	100	100
DTR	100	100	100	100	100
DTS	100	100	100	100	100
DTT	100	100	100	100	100
DTU	100	100	100	100	100
DTV	100	100	100	100	100
DTW	100	100	100	100	100
DTX	100	100	100	100	100
DTY	100	100	100	100	100
DTZ	100	100	100	100	100
DTAA	100	100	100	100	100
DTAB	100	100	100	100	100
DTAC	100	100	100	100	100
DTAD	100	100	100	100	100
DTAE	100	100	100	100	100
DTAF	100	100	100	100	100
DTAG	100	100	100	100	100
DTAH	100	100	100	100	100
DTAI	100	100	100	100	100
DTAJ	100	100	100	100	100
DTAK	100	100	100	100	100
DTAL	100	100	100	100	100
DTAM	100	100	100	100	100
DTAN	100	100	100	100	100
DTAO	100	100	100	100	100
DTAP	100	100	100	100	100
DTAQ	100	100	100	100	100
DTAR	100	100	100	100	100
DTAS	100	100	100	100	100
DTAT	100	100	100	100	100
DTAU	100	100	100	100	100
DTAV	100	100	100	100	100
DTAW	100	100	100	100	100
DTAX	100	100	100	100	100
DTAY	100	100	100	100	100
DTAZ	100	100	100	100	100
DTBA	100	100	100	100	100
DTBB	100	100	100	100	100
DTBC	100	100	100	100	100
DTBD	100	100	100	100	100
DTBE	100	100	100	100	100
DTBF	100	100	100	100	100
DTBG	100	100	100	100	100
DTBH	100	100	100	100	100
DTBI	100	100	100	100	100
DTBJ	100	100	100	100	100
DTBK	100	100	100	100	100
DTBL	100	100	100	100	100
DTBM	100	100	100	100	100
DTBN	100	100	100	100	100
DTBO	100	100	100	100	100
DTBP	100	100	100	100	100
DTBQ	100	100	100	100	100
DTBR	100	100	100	100	100
DTBS	100	100	100	100	100
DTBT	100	100	100	100	100
DTBU	100	100	100	100	100
DTBV	100	100	100	100	100
DTBW	100	100	100	100	100
DTBX	100	100	100	100	100
DTBY	100	100	100	100	100
DTBZ	100	100	100	100	100
DTCA	100	100	100	100	100
DTCB	100	100	100	100	100
DTCC	100	100	100	100	100
DTCD	100	100	100	100	100
DTCE	100	100	100	100	100
DTCF	100	100	100	100	100
DTCG	100	100	100	100	100
DTCH	100	100	100	100	100
DTCI	100	100	100	100	100
DTCJ	100	100	100	100	100
DTCK	100	100	100	100	100
DTCL	100	100	100	100	100
DTCM	100	100	100	100	100
DTCN	100	100	100	100	100
DTCO	100	100	100	100	100
DTCP	100	100	100	100	100
DTCQ	100	100	100	100	100
DTCR	100	100	100	100	100
DTCS	100	100	100	100	100
DTCT	100	100	100	100	100
DTCU	100	100	100	100	100
DTCV	100	100	100	100	100
DTCW	100	100	100	100	100
DTCX	100	100	100	100	100
DTCY	100	100	100	100	100
DTCZ	100	100	100	100	100
DTDA	100	100	100	100	100
DTDB	100	100	100	100	100
DTDC	100	100	100	100	100
DTDD	100	100	100	100	100
DTDE	100	100	100	100	100
DTDF	100	100	100	100	100
DTDG	100	100	100	100	100
DTDH	100	100	100	100	100
DTDI	100	100	100	100	100
DTDJ	100	100	100	100	100
DTDK	100	100	100	100	100
DTDL	100	100	100	100	100
DTDM	100	100	100	100	100
DTDN	100	100	100	100	100
DTDO	100	100	100	100	100
DTDP	100	100	100	100	100
DTDQ	100	100	100	100	100
DTDR	100	100	100	100	100
DTDS	100	100	100	100	100
DTDT	100	100	100	100	100
DTDU	100	100	100	100	100
DTDV	100	100	100	100	100
DTDW	100	100	100	100	100
DTDX	100	100	100	100	100
DTDY	100	100	100	100	100
DTDZ	100	100	100	100	100
DTEA	100	100	100	100	100
DTEB	100	100	100	100	100
DTEC	100	100	100	100	100
DTED	100	100	100	100	100
DTEE	100	100	100	100	100
DTEF	100	100	100	100	100
DTEG	100	100	100	100	100
DTEH	100	100	100	100	100
DTEI	100	100	100	100	100
DTEJ	100	100	100	100	100
DTEK	100	100	100	100	100
DTEL	100	100	100	100	100
DTEM	100	100	100	100	100
DTEN	100	100	100	100	100
DTEO	100	100	100	100	100
DTEP	100	100	100	100	100
DTEQ	100	100	100	100	100
DETR	100	100	100	100	100
DETS	100	100	100	100	100
DETT	100	100	100	100	100
DETU	100	100	100	100	100
DETV	100	100	100	100	100
DETW	100	100	100	100	100
DETX	100	100	100	100	100
DETY	100	100	100	100	100
DETZ	100	100	100	100	100
DETA	100	100	100	100	100
DETB	100	100	100	100	100
DETC	100	100	100	100	100
DETD	100	100	100	100	100
DETE	100	100	100	100	100
DETF	100	100	100	100	100
DETG	100	100	100	100	100
DETH	100	100	100	100	100
DETI	100	100	100	100	100
DETJ	100	100	100	100	100
DETK	100	100	100	100	100
DETL	100	100	100	100	100
DETM	100	100	100	100	100
DETN	100	100	100	100	100
DETO	100	100	100	100	100
DETP	100	100	100	100	100
DETQ	100	100	100	100	100
DETR	100	100	100	100	100
DETS	100	100	100	100	100
DETT	100	100	100	100	100
DETU	100	100	100	100	100
DETV	100	100	100	100	100
DETW	100	100	100</		



Accidents et incidents en 2016



Accidents et incidents en 2016



• Les départs de feu :

Les 18 février et 7 mars : Départs dans les box (traités en interne). A engendré l'acquisition du canon de sécurité dans les box (testé lors de l'inspection DREAL).

• Les déclenchements du portique de radioactivité :

Le 11 octobre 2016 : Déclenchement radioactivité par un camion du SJVOM dû à la présence d'un mineral de collection,

Les arrêts fortuits :

DATE	HEURE	DESCRIPTION
2016/02/18	17h	Incendie dans le box 101 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 102 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 103 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 104 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 105 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 106 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 107 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 108 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 109 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 110 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 111 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 112 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 113 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 114 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 115 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 116 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 117 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 118 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 119 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 120 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 121 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 122 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 123 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 124 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 125 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 126 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 127 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 128 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 129 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 130 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 131 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 132 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 133 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 134 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 135 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 136 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 137 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 138 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 139 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 140 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 141 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 142 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 143 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 144 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 145 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 146 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 147 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 148 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 149 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.
2016/03/07	17h	Incendie dans le box 150 suite à un court-circuit de la ligne de puissance.



Liste des principaux travaux réalisés 2016



Bilan sécurité



Le premier arrêt technique s'est déroulé du 04 au 15 avril 2016 :

- Changement des joints de la cellule du four,
- Nettoyage et contrôle du pont roulant, dépose et pose du réducteur du pont roulant après révision,
- Changement de la sole du poussoir,
- Changement complet de l'extracteur numéro 4,
- Renouvellement des briques réfractaires dans la chambre de post-combustion (4m²),
- Réfection de 25 m² de réfractaire dans le four,
- Changement des 540 manches du traitement des fumées (récupération des manches en big-bag puis envoi de ces dernières en ISOU),
- Changement de tubes dans la chaudière et projection métallique sur d'autres parties,
- Changement de la vanne chaudière, turbine et purgeur,

Le second arrêt technique s'est déroulé du 7 au 14 octobre 2016, il n'a donné lieu qu'à un nettoyage du four afin de garantir une bonne combustion,

- Mise à jour du document unique,
- Audit interne ISO 14001 et ISO 18001,
- Audit AFNOR,
- Audit sur les ESP (Equipements sous pression),
- Formation du personnel à la sécurité incendie,



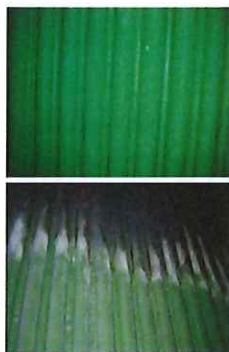
Travaux sur les tubes de la chaudière



Travaux sur le pont roulant



- Remplacement de tubes de paroi,
- Protection céramique appliquée au dessus de la projection métallique,



- Dépose et pose du réducteur du pont roulant après révision,
- Utilisation d'une grue pour le descendre et le remonter,





Travaux sur le traitement des fumées



- Changement des 540 manches du traitement des fumées.
- Récupération des manches en big-bag.
- Envoi des big-bag en ISDD.



Remplacement de l'extracteur mâchefers



- Ouverture du bardage et de la toiture autour de l'extracteur n°4.
- Dépose et pose du nouvel extracteur.



Evolution du site



Extension de l'aire à mâchefers :

Le permis de construire relatif à l'aire à mâchefers a été accordé en 2016. Les travaux ont été réalisés lors du premier semestre 2017. L'aire à mâchefers est en fonction depuis juin 2017. Un porté à connaissance a été transmis à la DREAL.



Travaux sur la post-combustion



- Mise en sécurité de la PC par des cordistes.
- Réfection de 4 m² de béton dans la PC.
- Réfection de 25 m² de réfractaire dans le four.



UVE de PONTENX LES FORGES
Commission de Suivi de Site
du 27 octobre 2017



ANNEXE II : Présentation de la société BIO-TOX

Rappel : Protocole de surveillance

Elaboration du protocole de surveillance en concertation avec le SIVOM et la DRIRE en 2005 :

Métaux	Nombre d'échantillons par année						
	2005 et 2006	2007 et 2008	2009	2010 et 2011	2012	2013 et 2014	2016
Aiguilles de pins	3	3	3	3	3	3	3
Soil	3	0	3	0	3	3	0

Les 3 points à réviser les analyses obligées sont les points 2 et 3 (sans exception) et 7 (sans exception).
En 2004, des analyses de plomb ont également été réalisées dans le cadre du PMSI.
Analyses de diazote et furanes, métaux lourds (et PCB jusqu'en 2010)

BIO-TOX UVE de Pontenx les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016

COMMISSION DE SUJVI DE SITE DU 27/10/2017
- Résultats 2016 -

BIO-TOX Dr. Marine SAINT-OBIS - Coprésidente de Bio-Tox (France, 33)

METEAUX LOURDS : Référentiels

Franchises de concentration en métaux dans des sols agricoles

COMPOSÉ	BSA / ADPES	BSA / ADPES (autres terres)	ABS (autres terres)
As	165	-	363
Cr	1040	138	2040
Hg	0,0240/10	0,13	0,0240/05
Ni	340	63	1000
Pb	340	73	2040
Cd	0,0240/05	1,05	0,15/0,25

en mg/kg de matière sèche

Franchises de concentration en métaux d'après le CRP de l'INERIS de Pontenx

Métaux	Franchises du CRP (mg/kg)
Argent	-
Chrome	4,35 (0,4-0,7)
Cobalt	0,40 (0,04-0,1)
Nickel	3,75 (0,3-1)
Plomb	4,35 (0,4-0,9)
Zinc	4,18 (0,34-0,9)
Cadmium	0,31 (0,03-0,03)
Manganèse	40,75 (16-34)
Sélénium	-
Aluminium	-

BIO-TOX UVE de Pontenx les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016

Rappel : Localisation de tous les prélèvements sols et aiguilles de pins

BIO-TOX UVE de Pontenx les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016

DIOXINES et FURANES : Référentiels

Valeurs guides d'exposition chronique des sols

UTILISATION	SEUIL
Urbanisme	5
Industrie	0,5-10
Agriculture	> 40

en pg/kg de matière sèche

Concentration en PCDD/F dans les solifères

Classes de sol	PCDD/F
Soils agricoles et jardins potagers	2
Soils urbains et zones industrielles	2000
Soils industriels	2000
Soils agricoles	> 17

BIO-TOX UVE de Pontenx les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016

METEAUX LOURDS : Référentiels

Concentration en métaux dans les aiguilles de pins de sites industriels

Métaux	Sites industriels		Sites agricoles		PCB (BSA, PMS)
	Concentration (mg/kg)	Site (mg/kg)	Concentration (mg/kg)	Site (mg/kg)	
Cd	0,01-0,11	0,11-0,20	0,1-10	1-10	1-10
Cr	1-100	10-100	1-10	1-10	1-10
Hg	0,01-0,1	0,1-0,1	0,1-10	1-10	1-10
Ni	1-10	1-10	1-10	1-10	1-10
Pb	1-10	1-10	1-10	1-10	1-10
Zn	1-10	1-10	1-10	1-10	1-10

en mg/kg de matière sèche

Concentration en métaux dans les aiguilles de pins de sites agricoles

Métaux	Concentration moyenne (mg/kg)
As	0,35 (0,1-1,1)
Cd	0,19 (0,05-0,5)
Cr	0,31 (0,1-0,9)
Cu	4,18 (0,35-14,4)
Mn	7,33 (0,3-19,3)
Ni	2,22 (0,1-24,4)
Pb	0,44 (0,04-1,4)
Se	0,37 (0,04-1,0)
Sn	0,35 (0,1-1,1)
Zn	29,35 (0,1-60,5)

BIO-TOX UVE de Pontenx les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016



Résultats dans les sols - Métaux

1/3

mg/kg MS	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	MO	MOA	MOB
As	0.53	2.43	0.27	0.32	0.21	0.36	0.30	2.39	0.21	0.33	0.38
Cd	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.10	0.10	0.05		0.05	0.05
Co	1.78	2.87	0.28	1.58	0.42	0.41	0.57	0.39	0.39	1.36	0.58
Cu	1.58	1.08	1.05	0.22	0.53	0.57	0.57	2.04		1.58	0.79
Mn	4.93	6.30	5.76	6.24	6.84	7.23	11.54	5.42	5.42	11.34	7.82
Ni	0.48	0.44	0.28	0.42	0.35	0.36	0.30	0.28		0.48	0.40
Pb	7.90	5.09	2.93	2.51	2.15	3.2	1.97	3.15	2.14	7.90	3.83
Se	0.24	0.27	0.28	0.28	0.28	0.28	0.21	0.28			
Zn	0.37	0.70	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28		0.70	0.38
Mo	6.93	6.50	3.33	2.09	3.40	2.50	4.70	1.6	1.5	6.9	4.0



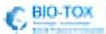
DIOXINES et FURANES : Référentiels



Les forêts reprennent leur rôle de puits de carbone depuis 2003 et 18 pp100g de matière sèche.

Concentrations en dioxines et furanes dans les sols en France entre 2003 et 2014

	2003	2004	2005	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moy	0.42	0	0	0.07	0.18	0.18	0.14	0.05	0.03	0.02	0.05
Max	0.41	0.02	0.04	0.1	0.47	0.68	0.68	0.36	0.36	0.05	0.12
Min	0.03	0	0	0.04	0.05	0.05	0.04	0.01	0.01	0.01	0.01



UVE de Pontfres les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016

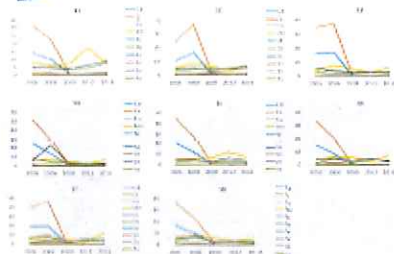


UVE de Pontfres les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016



Résultats dans les sols - Métaux

3/3

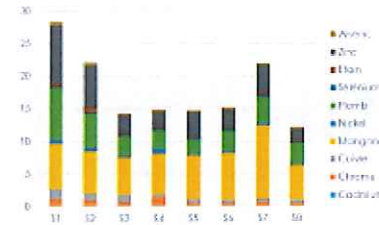


Les forêts en D et N ont fortement diminué entre 2003 et 2008 dans l'ensemble du périmètre. Un phénomène attribué à l'éloignement autour de l'usine d'Alcoa à Marignac. Il est possible que cet soit dû au changement de laboratoire qui a eu lieu en 2008. Il paraît peu probable que ces métaux, particulièrement présents dans les sols, aient disparu de l'ensemble des sols de la région. Si l'on considère D et N, aucune tendance nette ne se dégage.



Résultats dans les sols - Métaux

2/3



Le nickel (Ni) est présent, en S1 et S2 uniquement en S1 et S2. Aucune concentration en métaux dans le sol ne dépasse le seuil de référence de l'ARH (ou de l'ARH géométrique). Toutes les valeurs sont conformes dans le cadre des valeurs de référence de l'ARH (ou de l'ARH géométrique) et de l'ARH (ou de l'ARH géométrique) et de l'ARH (ou de l'ARH géométrique) et de l'ARH (ou de l'ARH géométrique).



UVE de Pontfres les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016



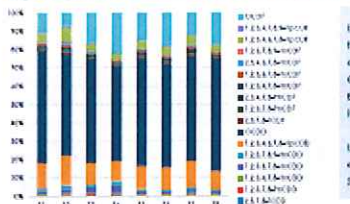
UVE de Pontfres les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016



Résultats dans les sols - Dioxines et Furanes

2/2

Profil des congénères de dioxines et furanes dans les sols (en % des MO)



Les dioxines sont majoritaires par rapport aux furanes (75% entre 70% à 79%). Les 4 congénères les plus abondants (2,3,7,8-TCDF, OCDF, 1,2,3,7,8-PeCDF et OCDF) représentent 89% des 17 PCDD/F en masse, ce qui est habituel dans des sols.

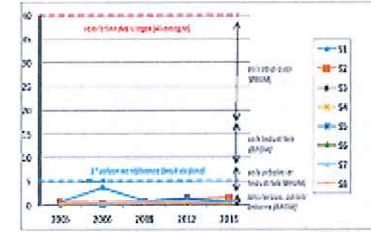
Les profils présentent de légères variations pour la plus grande proportion d'OCDF dans le sol S4 et S5.



Résultats dans les sols - Dioxines et Furanes

1/2

Concentrations en dioxines et furanes dans les sols depuis 2003



Les concentrations sont conformes entre 0.22 et 1.47 ppb TOX (DW)/g MS (hors TOX), avec une moyenne à 0.58 ppb TOX/g MS. En 2016 la concentration la plus élevée est mesurée dans le sol S2, et la plus faible dans le sol S8, cependant les variations entre les sols sont faibles. En 2005, 2006 et 2009, max en S1. Les forêts sont les indétectées à l'exception de S1 ppb TOX/g MS.

Les concentrations de dioxines et furanes sont faibles pour l'ensemble des sols et varient peu avec le temps. Elles sont représentatives des moyennes de sols ruraux et urbains.

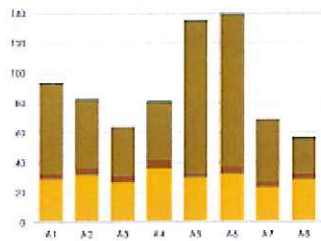
Le sol S2 ne présente pas toujours les valeurs les plus élevées.



UVE de Pontfres les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016



UVE de Pontfres les Forges - CSS DU 27/10/2017 - Résultats 2016



Les métaux présentés sont le manganèse et le zinc.

A l'exception du zinc et du cadmium, les concentrations en métaux sont en dessous de la fourchette des concentrations mesurées sur des pins témoins par Giffon et al (2006) et des valeurs de référence indiquées par l'OMS et recommandations de l'INRS/CCF.

Les concentrations en métaux dans les aiguilles de pins sont conformes ou inférieures en dessous des recommandations et des valeurs guides, elles restent mesurées dans la partie la plus exposée.



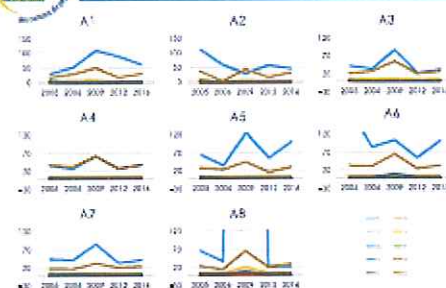
élément	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	OMS	INRS	CCF
Al	0,09	0,10	0,10	0,10	0,09	0,09	0,10	0,10	-	-	-
Ca	0,18	0,15	0,10	0,13	0,18	0,18	0,14	0,15	0,1	0,19	0,18
Cl	0,03	0,05	0,05	0,03	0,03	0,03	0,04	0,05	-	-	-
Co	2,39	4,19	4,75	5,08	3,73	4,51	3,12	3,21	2,75	5,39	3,59
Cr	87,20	49,81	31,69	37,80	101,33	101,78	41,04	27,84	100,78	88,94	88,94
Fe	0,63	1,05	0,70	1,00	0,54	0,44	0,24	1,24	0,24	1,80	0,68
K	0,02	0,10	0,10	0,10	0,08	0,09	0,10	0,10	-	-	-
Mn	0,23	0,25	0,25	0,23	0,23	0,23	0,24	0,25	-	-	-
Ni	0,03	0,05	0,05	0,03	0,03	0,03	0,04	0,05	-	-	-
Pb	29,20	31,89	28,77	36,26	33,26	32,54	23,65	28,64	23,69	36,26	28,74



Point de mesure	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
TEQ (pg TEQ OMS/g MS)	0,11	0,1	0,09	0,09	0,1	0,1	0,20	0,08
TEQ sans LO	0,03	<0,01	<0,01	0,02	0,03	<0,01	0,15	<0,01
NO congénères furanes	4	3	1	4	9	1	12	2

Substance	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
2,3,7,8-TCDF	0,25	0,37	0,44	0,38	0,28	0,42	0,44	0,38
2,3,7,8-TCDF	0,01	0,014	0,01	0,0042	0,04	0,08	0,14	0,05
2,3,7,8-TCDF	0,32	0,17	0,09	0,09	0,22	0,12	0,08	0,15
2,3,7,8-TCDF	0,37	0,25	0,08	0,14	0,07	0,09	0,07	0,09
2,3,7,8-TCDF	0,11	0,10	0,09	0,09	0,10	0,15	0,11	0,08

Les concentrations sont comprises entre 0,01 et 0,15 pg TEQ OMS/g MS (sans LO). La concentration la plus élevée est mesurée dans le point 7 (point exposé au pas exposé). Les concentrations en dioxine et furane dans les aiguilles de pins en 2016 sont inférieures à la valeur base de la fourchette des sites témoins de la Commission Européenne.



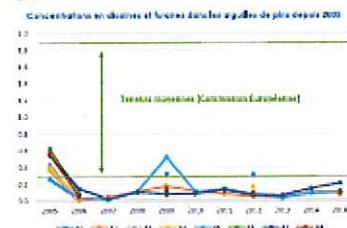
En 2009 des augmentations sont observées en A8 (point exposé) cette année là pour le cuivre des métaux et d'autres hautes sont mesurées dans d'autres points et métaux (notamment Mn et Zn).

Cependant, aucune tendance nette ne se dégage à l'origine de l'évolution des métaux entre 2005 et 2016.



CONCLUSIONS

- Les concentrations sont faibles au regard des référentiels.
- Aucune différence notable n'est observée entre les points exposés et non-exposés.
- L'influence de l'usine n'est pas évidente.
- Evolution au cours du temps des mesures dans les sols et les aiguilles :
 - Pas de tendance nette à la hausse ou à la baisse pour les métaux.
 - Pas de tendance nette à la hausse ou à la baisse pour les PCDF/PCDF.



La mise aux normes fin 2005 s'est traduite par une diminution des concentrations dans les aiguilles, qui sont à partir de 2006 en dessous de la valeur minimale de la fourchette de référence. A part une légère augmentation en 2009 en A2 et A1, les teneurs restent peu élevées.





PLAN DE SURVEILLANCE A PARTIR DE 2017

- Mise en place d'un outil SMS :
jauges de retombées, sur une durée de 2 mois, avec étude des conditions météo sur la période
- Conserver une méthode LME : les cigalles
(matrice air donc bio-surveillance)
- Localisation :
2 points par axe des vents dominants en s'éloignant
de l'UVE, et 1 point témoin (point 8)





Décisions individuelles

Aucun arrêté préfectoral ni acte administratif n'a été établi depuis la dernière CSS

SOMMAIRE

- Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 8 juillet 2016
- Décisions individuelles
- Points divers

Merci de votre attention

Des questions ?

Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 8 juillet 2016

- Inspection du 8 juin 2017
 - 4 écarts constatés, portant sur les modifications du site (absence de déclaration officielle), le suivi administratif de la valorisation des mâchefers, le plan des réseaux et le rapport d'activité annuel
 - 7 demandes formulées, relatives au suivi des mâchefers, à la gestion des boues de la lagune, à l'admission des déchets dans l'incinérateur, au pont bascule

